



**FORMATION SAUVETEUR
SECOURISTE DU TRAVAIL**

**FORMEZ VOUS AVEC
LE CF2C DE CLAIRVIVRE**



**C
F
2
C**

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation réglementaire Sauveteur Secouriste du Travail (SST) permet à un salarié d'une l'entreprise de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise et d'être acteur de la prévention dans son entreprise.



Public concerné

Cette formation s'adresse à tous les salariés souhaitant devenir secouriste du travail ou souhaitant maintenir et actualiser ses compétences.

Le formateur

La formation est animée par Monsieur Pascal CLEDE, titulaire du certificat de « Formateur SST », Agent de Prévention et de Sécurité de l'Établissement Public Départemental de Clairvivre.

Public accueilli

Tout public.

Également accessible aux personnes en situation de handicap.

En tant que personne en situation de handicap, vous avez accès à nos formations.

Pour plus de renseignements, contactez notre référente handicap.

Catherine CLERGEREAUX referent.handicap@clairvivre.fr

Nombre de stagiaires par session

De 4 à 10 personnes par session

Tarif

Sur devis

ORGANISATION ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Cette formation se déroule uniquement en présentiel dans l'établissement public départemental de Clairvivre (Dordogne) ou dans l'entreprise.

Elle se déroule sur une durée :

- de 2 jours consécutifs ou non consécutifs (14 heures) pour la formation initiale
- de 1 jour (7 heures) pour la formation de Maintien et Actualisation des Compétences

HORAIRES DE LA FORMATION

Le matin de 9h00 à 12h30 (temps de pause 10 mn)

Interpose repas* 1h00

L'après-midi de 13h 30 à 17h00 (avec un temps de pause de 10 mn)

Ces horaires sont donnés à titre indicatifs.

*Les modalités relatives aux repas étant évolutives en raison de la crise sanitaire, ces renseignements seront communiqués ultérieurement.



OBJECTIFS

DE LA FORMATION :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

Accès à la formation :

Nous mettons tout en œuvre pour vous répondre dans les 72 heures.

Une date d'entrée en formation vous sera proposée en fonction de la planification des sessions et en fonction des places disponibles (une session peut être organisée sur demande).

PROGRAMME

Accueil et présentation

Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention



PRÉREQUIS NÉCESSAIRES POUR PRÉTENDRE À SUIVRE LA FORMATION

SST initial : savoir lire et écrire (formation en français).

SST MAC : être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Les titulaires d'un certificat APS (acteur prévention secours) sont réputés détenir le certificat SST et peuvent également participer à une formation SST MAC.

Dans cette hypothèse, le MAC ne leur permettra de maintenir et actualiser leurs compétences qu'en sauvetage secourisme du travail.

MATERIELS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES UTILISÉS

Outil(s) pédagogique(s)

- Plan d'intervention + pictogrammes
- Plan d'actions prévention + pictogrammes

Matériels de simulation et d'apprentissage

- défibrillateur automatisé
- mannequins :
 - mannequin rcp adulte
 - mannequin rcp enfant
 - mannequin rcp nourrisson
- divers matériels pour la réalisation des simulations
- veste d'entraînement Heimlich (non utilisée en raison de la crise sanitaire)

Aide-mémoire " Sauvetage secourisme du travail " (Edition INRS ED 4085) est remis aux participants.

Démarche pédagogique

La formation s'appuie sur une démarche déductive. Après avoir reçu les apports théoriques conformes au programme de formation initial ou de Maintien et Actualisation des Compétences du référentiel de l'INRS, le candidat sera invité tout au long de sa formation à participer à des ateliers lui permettant d'intervenir dans des situations réelles de travail (jeux de rôle).

MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

L'évaluation est basée sur la présence à l'ensemble de la formation, sur la participation à tous les ateliers de manière active et sur un résultat satisfaisant aux exigences des épreuves certificatives.

À l'issue de la formation et en cas de validation le candidat se verra remettre un certificat SST reconnu par l'INRS valable 24 mois (de date à date).

La prolongation de cette certification est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Le candidat recevra également une attestation de formation individuelle mentionnant le contenu, la durée de la formation et les objectifs opérationnels.

Cette formation ne propose pas de validation par bloc de compétence.

Appelez nous pour plus d'informations:

 **05 53 62 24 70**

Clairvivre 24160 SALAGNAC

contact.pfo@epd-clairvivre.org | cf2c.clairvivre.fr